

PASQUA JUSQU'OU ?

CARLOS :
l'incroyable
aveu

RWANDA
voici les
responsables



BRANCO

à qui



la faute ?



Cent quarante jours après l'assassinat de leur président et le déclenchement du génocide anti-Tutsis, deux Rwandais sur trois sont morts, déplacés ou exilés. Explications sur une catastrophe humanitaire qui n'était pas imprévisible...

Par Jean-François DUPAQUIER

L'ampleur de la tragédie des Rwandais provoque la compassion et l'horreur. Mais aussi l'incompréhension : le choc des images abolit la mémoire, annihile l'esprit critique dans un redoutable sandwich médiatique voué à l'hommage apitoyé de l'instant. Labouré par le petit écran, le paysage humanitaire se vide de sens pour se charger d'émotion brute. La commiseration devant le drame des réfugiés renvoie déjà aux oubliettes les 500 000 à 1 million de morts du génocide, et certains s'inquiètent de cette escalade : quelle intensité de détresse faudra-t-il afficher demain pour solliciter encore la générosité des foules ? Ne risque-t-on pas un choc en retour des opinions publiques qui, peut-être, se décourageront et interpellerront les politiques : pourquoi n'avoir pas fait l'économie de la tragédie rwandaise, tellement prévisible ? Pourquoi l'humanitaire serait-il voué à coller fébrilement des pansements sur les blessures infligées par des politiques aberrantes ?

J.-F.D.

PHOTO K. BERNSTEIN / GAMMA

I EXISTE-T-IL UN ANTAGONISME SÉCULAIRE ENTRE LES HUTUS ET LES TUTSIS ?

Devant l'acharnement des tueurs, le massacre indistinct d'hommes (et, fait relativement nouveau, de femmes, d'enfants, de bébés, de vieillards, seulement coupables d'être tutsis, ou hutus membres de partis d'opposition), on se dit que la haine doit s'enraciner au plus profond de l'histoire.

Au nom d'un « bon sens » qui s'économise toute recherche documentaire et qui nous rassure (rien n'est plus inquiétant que ce qui semble inexplicable), certains commentateurs ratiocinent donc sur les « pogroms séculaires » entre Hutus et Tutsis au Rwanda. Une sorte d'antisémitisme pimenté à l'africaine !

Or, ils ont tout faux. Si l'histoire du Rwanda précolonial est riche de massacres en tous genres, il n'existe aucune trace de combat frontal entre Hutus et Tutsis. Et encore moins de « solution finale ».

La raison ? Hutus et Tutsis ne sont pas des « groupes » qui pèsent en tant que tels dans le Rwanda ancien. La société est divisée en une multitude de lignages plus ou moins nobles, eux-mêmes regroupés en une petite vingtaine de clans, légitimés chacun par un animal-totem et un ancêtre mythique commun. Or, dans chaque clan, on trouve à la fois des lignages hutus et tutsis, qui se considèrent comme frères ou, au moins, développent des réseaux d'alliances, de solidarité, parfois de mariages. On l'a déjà oublié : Hutus et Tutsis vivaient ensemble sur les mêmes collines en habitat dispersé jusqu'en... 1994 !

II MAIS ALORS, QUE SIGNIFIENT LES MOTS HUTU ET TUTSI ?

Autrefois, on employait le mot tribu ; aujourd'hui, ethnie paraît plus élégant et plus universel : Afrique, ex-Yugoslavie, Asie centrale... Dans *Tintin au Congo*, Hergé brocardait « la guerre des M'hatouvou et des Babaoro'm ». Écoutez ce qu'en dit l'africaniste Jean-Pierre Chrétien : « Cette réalité à laquelle on ne peut que croire quand on en voit les effets tragiques s'évanouit, tel le fantôme d'Else-neur, dès qu'on veut y porter la lumière.



Le roi tutsi Musinga : lune de miel avec les Allemands...

Les contours et la nature de "l'ethnie" flottent dans une grande imprécision (1). »

Hutu et tutsi sont des mots très ambigus. Leur société se garde bien de les définir. Elle les utilise peu, et de façon parfois contradictoire. Le terme tutsi caractérise un ensemble de lignages favorisés par la monarchie et qui se sont constitués au fil du temps en groupe dominant. Encore qu'il existe, et c'est la majorité, des lignages tutsis roturiers, pauvres, qui partagent le sort commun.

De son côté, le mot hutu a deux significations. Au sens habituel, c'est l'homme qui vend sa force de travail, dans le contrat

de servage pastoral ou agricole. Certains identifieraient le Hutu au « prolétaire ». Mais on voit des Tutsis qui sont les Hutus (serfs) d'autres Hutus (seigneurs), ou d'autres Tutsis ! Ceux-là sont à la fois hutus et tutsis. On y perd son latin !

Répetons-le, dans le Rwanda ancien, tous les Hutus ne sont pas des serfs ni tous les Tutsis des seigneurs. Hutus ou Tutsis, pour eux, ce qui compte, c'est de faire partie d'un lignage noble, descendance d'un roitelet, ou groupe héréditairement honoré par certains travaux à la cour du *mwami* (roi) tutsi (ou du *mwami* hutu de la périphérie du Rwanda).

Les élucubrations de la période coloniale

Voici ce que raconte « le Rwanda-Urundi, un étrange royaume », un livre du Dr Sasserath destiné aux petits écoliers belges de 1948.

« Lorsque Son Altesse Royale le prince Charles visita le Rwanda-Urundi, il fut frappé par la taille des notables, de véritables géants, régnant sur un peuple de nègres quelconques, dont ils sont totalement différents, tant par le caractère ethnique que par la vie qu'ils mènent.

« On les appelle les Batutsis. En réalité, ce sont des Hamites, probablement d'origine sémitique ou, suivant certaines hypothèses, chamites, voire adamites. Ils représentent environ un dixième de la population et forment en réalité une race de seigneurs.

« Les Hamites ont 1,90 mètre de taille. Ils sont élancés. Ils possèdent le nez droit, le front haut, les lèvres minces. Les Hamites apparaissent distants, réservés, polis, fins. On devine en eux un fond

de fourberie sous le couvert d'un certain raffinement. Les femmes, lorsqu'elles sont jeunes, sont réellement belles ; elles ont d'ailleurs le teint légèrement plus clair que celui des hommes.

« Le reste de la population est bantoue. Ce sont les Bahutus, des nègres qui en possèdent toutes les caractéristiques : nez épâté, lèvres épaisses, front bas, crâne brachycéphale. Ils conservent un caractère enfant, à la fois timide et paresseux, et le plus souvent sont d'une saleté invétérée. C'est là la classe des serfs. La race des chefs exige d'eux de multiples corvées. Quelques îlots de Batwas, qui ne sont pas considérés par les autres comme des hommes, vivent à l'écart, dans les forêts. Ils chassent, et eux seuls parmi ces trois groupes d'individus mangent de la viande. »



... Lune de fiel avec les Belges : rebelle à la conversion, le monarque sera destitué en 1931.

N'oublions pas non plus l'existence de passerelles qui permettent à des Hutus de devenir tutsis par faveur royale. C'est ainsi que certains lignages tutsis auraient un fondateur hutu. La société traditionnelle brouille les pistes sur ces redéfinitions de lignages, toujours possibles, immanquablement cachées. (Ce, jusqu'à l'instauration par le colonisateur belge de cartes d'identité mentionnant l'« ethnique ».)

Enfin, on constate un certain nombre de mariages entre Hutus et Tutsis. Ce qui, évidemment, rend encore plus aléatoire la lecture « raciale » de la société traditionnelle du Rwanda.

III

Y A-T-IL DES DIFFÉRENCES PHYSIQUES IMPORTANTES ENTRE HUTUS ET TUTSIS ?

Les premiers explorateurs européens, qu'il s'agisse des missionnaires ou des militaires allemands, ont tous noté l'existence de trois groupes humains

physiquement assez différenciés au Rwanda à la fin du XIX^e siècle :

- Premièrement, une masse de gens de taille moyenne, trapus, au nez plutôt épâté, généralement définis comme Hutus (un peu plus de 80 % des habitants) ;

- Deuxièmement, un groupe plus grand, aux membres et au nez fins, prenant des poses hiératiques, globalement définis comme Tutsis (environ 16 % de la population) ;

- Enfin, une caste ultraminoritaire (environ 1 %) d'origine pygmée, vivant de la chasse, de la danse et de la poterie : les Twas.

► Les Européens arrivant au Rwanda au tour des années 1900, nourris de la philosophie raciste de Gobineau, ont imaginé dans cette typologie l'explication de la société rwandaise : une caste de nobles et rusés Tutsis, parfois qualifiés de « *Blancs à la peau noire* » (sic), d'« *intelligence supérieure* », aurait « *colonisé* » une masse de paysans hutus un peu débiles par d'astucieux contrats de servage où ils leur confiaient en usufruit des vaches sacrées, moyennant une infinité de corvées. Quant aux Pygmées, les Européens voyaient en eux le degré le plus inférieur d'une intelligence de « l'âge de pierre ».

Cette explication simpliste avait le mérite de faciliter la colonisation. Elle légitimait l'arrivée des Blancs qui, à leur tour, dominaient la précédente vague d'immigration tutsie (ou supposée telle). Elle fournissait aussi le cadre idéologique du protectorat : il suffisait de déléguer aux Tutsis, sous le contrôle d'une poignée d'Européens, la gestion du territoire.

IV HUTUS ET TUTSIS SONT-ILS LES OTAGES D'UNE FORME DE NAZISME ?

« *Si vous parlez la même langue, comment pouvez-vous vous entre-tuer ?* » La plupart des Africains sont complètement désarmés devant la violence au Rwanda : rassurez-vous, vous n'êtes pas le seul (la seule) à trouver tout cela affreux et très compliqué. Encore un petit effort !

Pour justifier la théorie des trois races, le colonisateur allemand puis le mandataire belge ont multiplié les explications, les cartes d'identité ethniques (pour être sûrs de s'y retrouver) et les exercices pratiques. Pour résumer le problème sous une forme mathématique, statistique, ils ont cherché à mettre au point « l'équation du nez » (rapport de la largeur à la hauteur) des trois groupes humains. Ils ont comparé les longueurs des sexes (vieux fantasme européen...), les uns et les autres sous toutes les coutures...

Ainsi, selon une étude menée sous le mandat belge, la taille moyenne des hommes tutsis était de 1,76 m, celle des Hutus de 1,67 m, celle des Pygmées de 1,52 m.

Concernant les deux premiers, ces neuf centimètres de différence ont suffi à alimenter un discours romanesque sur la « *race des géants* » tutsis dominant de leur « *immense stature* » les « *nains* » hutus (2) !

Des médecins belges, à la fin des an-

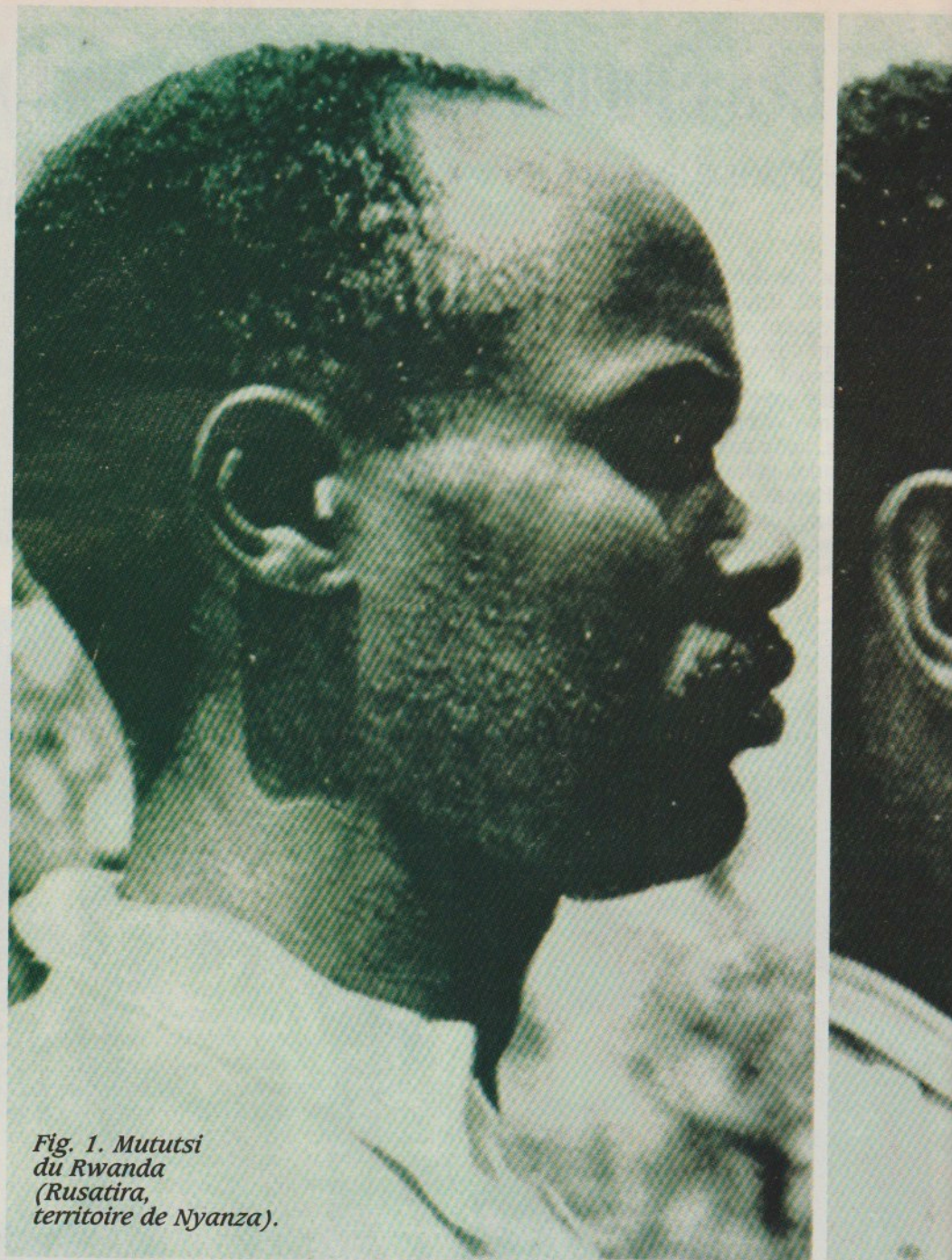


Fig. 1. Mututsi
du Rwanda
(Rusatira,
territoire de Nyanza).

Les Européens ont multiplié les explications pour justifier leur théorie des races
Jean Hiernaux publie encore une étude sur les différences « raciales »

nées 30, ont également tenté de découvrir des différences de composition du sang tutsi et du sang hutu. Des expériences aberrantes et sans lendemain, à comparer à celles, menées à pareille époque, du sinistre Dr Mengele à l'infirmerie d'Auschwitz. La même idéologie sous-tendait les tentatives de « preuves scientifiques » de la hiérarchie des races. Voilà quelques années, le Musée national de Butare, au Rwanda, exposait encore des schémas et des graphiques sur l'« équation du nez » des Hutus et des Tutsis.

On le voit, l'obsession raciste n'était pas à ranger dans le fatras poussiéreux d'initiatives isolées et marginales de savants dévoyés. C'était la mise en œuvre méthodique d'une idéologie bénéficiant de la caution de l'Etat.

Pourtant, pas plus au sens ethnographique qu'au sens anthropométrique, Hutus et Tutsis ne constituent des races ou des ethnies. Aux pseudo-anthropologues qui ont tenté d'opposer les Tutsis « *hamites* » ou « *nilotiques* » aux Hutus « *bantous* », il est utile de rappeler que l'ethnie, en Afrique, suppose une langue spécifique et, souvent, un habitat séparé. Or, au Rwanda, tout le monde parle la même langue bantoue, le kinyarwanda. Hutus et Tutsis sont un seul peuple bantou, vivent ensemble, appartiennent à la même race noire, à la même ethnie... D'où la perplexité des Africains de l'Ouest interrogeant des Rwandais : « *Comment parvenez-vous à vous distinguer ? Pourquoi vous haïr aujourd'hui à ce point ?* »



Fig. 2. Muhutu
du Rwanda
(Kinazi,
territoire de
Nyanza).

En 1956, le « spécialiste » belge
entre Hutus et Tutsis !

V COMMENT LES EUROPÉENS ONT- ILS TRANSFORMÉ UNE ROYAUTÉ TUTSIE CONTESTÉE EN POUVOIR AUTOCRATIQUE ?

Au risque de heurter certaines naïvetés tiers-mondistes, disons-le : le Rwanda d'avant la colonisation n'avait rien d'un âge d'or. C'était un ensemble po-

litique dont la population subissait ses despotes dans la sueur, le sang, la douleur, parfois la joie, parfois la famine. Dans cette zone montagneuse d'Afrique centrale, les combats étaient incessants entre petites royautes pour constituer un empire.

Depuis trois cents ans, un lignage tutsi se singularisait par son activisme politique : celui des Nyiginya. A la fin du XIX^e siècle, le *mwami* (roi) Kigeli IV Rwabugiri, sorte de Philippe le Bel rwandais, réussit à donner à son royaume la prééminence sur une zone qui recouvre à peu près la superficie de l'actuel Rwanda, au détriment de plusieurs rois hutus.

En 1896, quelques mois avant sa mort, a lieu l'arrivée d'un détachement allemand, consécutive au traité de Berlin sur le partage

Un génocide prévisible...

Le génocide des Tutsis du Rwanda et l'extermination des Hutus modérés étaient-ils « imprévisibles », comme l'a laissé entendre l'Elysée ? L'amnésie des responsables de la politique africaine de la France se heurte pourtant à une réalité têtue : tous les observateurs impartiaux de la vie politique rwandaise, ONG, Amnesty International, journaux, tiraient la sonnette d'alarme depuis quatre ans. Morceaux choisis...

■ « Le président Juvénal Habyarimana entend profiter de l'échec des rebelles pour se débarrasser définitivement à la fois de l'élite tutsie et des opposants hutus. Depuis les appels à la délation de la radio gouvernementale, les rafles et les exécutions sommaires se succèdent sous les yeux des militaires français et belges. » (*L'Événement du jeudi*, 11 octobre 1990, page 41.)

■ « L'arrivée des militaires européens a coïncidé avec une série d'opérations punitives lancées par l'armée rwandaise, exclusivement composée de Hutus, contre tous les opposants au régime, et surtout contre les notables tutsis, par définition suspects. La dictature du président Juvénal Habyarimana (...) a retrouvé ses vieux réflexes d'extermination tribale. » (*L'Événement du jeudi*, 18 octobre 1990, page 22.)

■ « Des centaines d'exécutions extrajudiciaires perpétrées par des membres des forces armées et des militaires ont été signalées (...). Des centaines de Tutsis, appartenant en majorité à la tribu Bagowé, ont été tués par des soldats gouvernementaux ou des Hutus qui leur prêtaient main-forte (...). » (Amnesty International, rapport 1992 sur le Rwanda.)

■ « Des représentants du gouvernement rwandais et des membres des forces de sécurité appartenant pour la plupart au groupe majoritaire hutu continuent à violer les droits de l'homme en toute impunité. Les abus commis

depuis 1990 incluent l'exécution extrajudiciaire de plus de mille Tutsis, la torture à grande échelle et autres formes de mauvais traitements, des dizaines de disparitions et l'emprisonnement, généralement sans aucun chef d'accusation, de plus de huit mille personnes. » (Rapport d'Amnesty International, juin 1992.)

■ « Grand ami de François Mitterrand et de son fils Jean-Christophe, le président Juvénal Habyarimana (...) ne cherche pas vraiment à contenir, et encore moins à sanctionner, les groupes fanatisés qui se sont juré de provoquer l'extermination totale des 14 % de Tutsis « restants ». Son équipe prépare un scénario à la cambodgienne. » (*L'Événement du jeudi*, 25 juin 1992, page 24.)

■ « Quand la haine interethnique remplace le discours politique, quand le pouvoir de la terreur remplace le pouvoir légitime, alors tous les débordements sont à craindre et le Rwanda nous en donne une nouvelle fois la preuve depuis plusieurs mois avec l'implication personnelle du président Juvénal Habyarimana dans l'organisation de plusieurs centaines d'assassinats politiques commis par des militaires armés à l'encontre des opposants politiques et des membres de l'ethnie tutsie. La folie meurtrière des dirigeants leur fait alors oublier leur responsabilité politique, et les moyens les plus ignobles sont employés pour tenter de supprimer toute opposition. » (Editorial de la chronique d'Amnesty International, avril 1993.)

de l'Afrique entre les puissances coloniales. Constatant l'autorité du *mwami* tutsi, les Allemands négocient avec lui la « paix coloniale ». Le régime de protectorat reconnaît la prééminence de la dynastie Nyiginya, en échange de sa soumission.

Lorsque, après la mort du vieux monarque, de terribles querelles de succession provoquent la révolte des roitelets hutus de la périphérie, le nouveau *mwami* obtient l'intervention des Allemands : de janvier à avril 1913, le résident Gudovius et ses troupes exterminent les armées des roitelets « rebelles » et ravagent leurs contrées. La royauté tutsie applaudit et fait naturellement siennes les thèses de la « race supérieure » qui sont si rapidement avancées par le colonisateur... S'ensuit une vé-

► ritable lune de miel entre la royauté sacrée et les Allemands. Au point que le *mwami*, qui aide son protecteur à résister aux troupes belges entre 1914 et 1916 sur les rives du lac Kivu, se résignera de très mauvaise grâce à changer de colonisateur !

VI COMMENT LES BELGES CHAUSSENT LES BOTTES DU COLONISATEUR ALLEMAND

De 1916 à 1923, de modestes effectifs militaires belges occuperont le Rwanda et le royaume frère, le Burundi, également conquis sur l'Allemagne. Après avoir envisagé de destituer le *mwami* Musinga, ils conservent le système du protectorat. Bruxelles, déçu que le traité de Versailles attribue aux Anglais le Tanganyika (Tanzanie), manifeste sa mauvaise humeur à récupérer deux micro-Etats, dépourvus d'intérêt stratégique comme de richesses naturelles. En 1923, le Parlement belge accepte un mandat de la Société des Nations sur le Ruanda-Urundi (orthographe de l'époque). Mais, pour administrer le Rwanda, la puissance coloniale a décidé de faire le minimum. Elle s'appuie plus que jamais sur les missionnaires et sur la « race » tutsie. Entre 1929 et 1931, une réforme administrative des chefferies achève de liquider les roitelets hutus au profit de cadres presque systématiquement choisis chez les Tutsis. Une première école pour fils de chef avait été ouverte en 1919. Pour répondre à « l'engouement de la jeunesse tutsie à s'instruire », une école de cadres supplétifs de la colonisation est fondée à Astrida (aujourd'hui Butaré). La presque-totalité des élèves appartient aux lignages tutsis. Le paysage racial « idéal » est ainsi solidement construit.

VII QUEL EST LE RÔLE DE L'ÉGLISE ?

C'est en 1900 que les missionnaires catholiques ont obtenu du *mwami* l'autorisation de fonder les premières missions. « *Tous nos efforts devront se porter sur ce pays ; nous n'avons pas partout 2 millions d'habitants réunis sous un chef qui nous reçoit si bien chez lui* », écrit alors Joseph Hirth, le premier père



Années 30. Un symbole de la toute-puissance des missionnaires catholiques

blanc à entrer au Rwanda. Les missionnaires découvrent un pays monothéiste vénérant un vague principe de fécondité, Imana, mais sans clergé. Les bons pères enseignent aux Rwandais que « *la base du catholicisme est la foi en un monde invisible et en l'existence d'un être suprême, créateur et providence de tout ce qui existe (3)* ». Succès assuré et conversions innombrables. Les missions se multiplient comme des petits pains. Les pères blancs ont, il est vrai, mis tous les atouts de leur côté, à commencer par l'idée géniale de traduire Dieu le Père par Imana.

Tout en soutenant sans réserve la politique de prééminence de la monarchie tutsie, qui le leur rend bien (même si le roi et les dignitaires résistent à la conversion) ; ils profitent des carences de la colonisation belge pour se charger de tout l'enseigne-

ment : jusqu'au milieu des années 50, il n'y aura qu'une seule école laïque, celle des cadres d'Astrida. Le baptême est la condition sine qua non de l'accès à l'enseignement primaire, forcément religieux ; de plus, les missions restent les principaux lieux de modernité, de formation agricole. Quant à l'enseignement secondaire catholique, il est entièrement tourné vers la formation de séminaristes !

Tout cela explique que l'Eglise catholique, incarnée par le vicaire apostolique de Kabgayi, devienne peu à peu un partenaire incontournable de la royauté. Personne ne s'étonne si les premiers prêtres et évêques « indigènes » sont des Tutsis. Aux Hutus plus rejetés que jamais du pouvoir politique, les pères blancs prêchent la résignation, la patience, et ils recrutent les plus éveillés comme catéchistes.



Rwanda : la célébration du jubilé de Mgr Claisse (au centre), vicaire apostolique.

VIII

POURQUOI LES MISSIONNAIRES ET LES COLONS ONT-ILS FINALEMENT PRÉFÉRÉ LES HUTUS AUX TUTSIS ?

L'Eglise catholique a été progressivement indisposée par la résistance du *mwami* et de la cour à leur conversion, et par le maintien d'un culte païen

des tambours sacrés, emblèmes du pouvoir royal. Dès 1931, Mgr Claisse, vicaire apostolique, exige et obtient la destitution du roi Musinga, au profit d'un nouveau *mwami*, jugé plus coopératif, Mutara III Rudahigwa. L'influence des missions n'a jamais été aussi éclatante. Notables et chefs tutsis sont enfin baptisés. « *Ce n'est pas notre problème, répondent en substance les pères blancs, si les missions protestantes ont un mal fou à s'établir.* » Quant à l'islam, le clergé catholique a sans complexe obtenu qu'il soit interdit. C'est tellement mieux comme ça !

Cependant, la situation évolue moins favorablement lorsque le mandat délivré par la Société des Nations devint, après la Seconde Guerre mondiale, un régime de tutelle de l'ONU. Le résident doit rendre des comptes à l'organisation internationale.

Celle-ci dénonce l'incurie du colonisateur, l'absence d'une économie moderne, exige la création d'écoles laïques.

Leur pouvoir menacé, les missionnaires prêtent une oreille d'autant plus attentive à l'impatience grandissante des catéchistes hutus devant le quasi-monopole concédé aux Tutsis. Il y a de quoi : le *mwami* Mutara III Rudahigwa et les dignitaires tutsis, invités par les pays du bloc communiste à se débarrasser du régime de tutelle, commencent à s'agiter. Cette perspective nourrit les pires cauchemars de l'épiscopat catholique et du résident général belge.

Dès 1952, l'autorité de tutelle a créé à tous les échelons de l'administration des « conseils représentatifs » qui comptent de plus en plus de Hutus, ce qui agace profondément la supposée « race supérieure ». En 1956, le *mwami* Mutara manifeste publiquement son aspiration à l'indépendance.

Aussitôt, poussé par les missionnaires, un certain Grégoire Kayibanda, rédacteur en chef de l'influent journal catholique *Kinyameteke*, publie, avec huit autres intellectuels, le « Manifeste des Bahutus » qui réclame la remise du pouvoir au plus grand nombre... et supplie le gouvernement belge de ne jamais accorder l'indépendance au Rwanda ! Un argumentaire largement « inspiré » par le pouvoir blanc.

Les autorités belges ont été révoltées par les voyages officiels de dignitaires tutsis dans les pays de l'Est. L'évolution tragique du Congo belge, dont les cortèges de pitoyables Blancs fuyant viols, pillages et assassinats vont bientôt affluer au Rwanda et au Burundi, crée une atmosphère hystérique chez les Européens. Pour le gouverneur général Harroy, il ne fait aucun doute que le « contrat moral », qui liait la puissance tutélaire à la monarchie tutsie, est définitivement rompu. De leur côté, les colons belges aspirent à se venger sur l'orgueilleuse monarchie rwandaise des humiliations subies au Congo.

D'accord, mais comment se débarrasser du *mwami* Mutara III, une puissante personnalité qui domine de toute son aura la masse des Rwandais ? Un étonnant hasard règle le problème : le *mwami* meurt subitement le 25 juillet 1959 en sortant de chez son médecin belge. Aussitôt, la tension monte. Tandis que les chefs coutumiers, furieux, dénonçant le « complot belge », imposent comme roi le moins acceptable d'entre eux (le maladroit Kigeli V), les missionnaires prennent ouvertement position pour le tout nouveau Parti du mouvement pour l'émancipation hutue (Parmehutu), dirigé par le fidèle Grégoire Kayibanda.

Sciemment provoqués par les missionnaires, le résident et les paracommandos belges, des massacres éclatent un peu partout en novembre 1959. Pourchassés, leurs maisons brûlées, des dizaines de milliers de Tutsis doivent fuir à l'étranger. Arguant ►

Les dix commandements du raciste idéal

Voici les dix commandements hutus publiés par le périodique raciste « Kangura » en décembre 1990, deux mois après la première tentative d'incursion des « rebelles » du Front patriotique rwandais.

1. Tout Hutu doit savoir que la Tutsie, où qu'elle soit, travaille à la solde de son ethnie tutsie. Par conséquent, est traître tout Hutu qui épouse une Tutsie ; qui fait d'une Tutsie sa concubine ; qui fait d'une Tutsie sa secrétaire ou sa protégée.

2. Tout Hutu doit savoir que nos filles hutues sont plus dignes et plus consciencieuses dans leur rôle de femme, d'épouse et de mère de famille. Ne sont-elles pas jolies, bonnes secrétaires et plus honnêtes !

3. Hutues, soyez vigilantes et ramenez vos maris, vos frères et vos fils à la maison.

4. Tout Hutu doit savoir que tout Tutsi est malhonnête dans les affaires. Il ne vise que la suprématie de son ethnie.

Par conséquent, est traître tout Hutu qui a fait alliance avec les Tutsis dans ses affaires ; qui investit son argent ou l'argent de l'Etat dans une entreprise d'un Tutsi ; qui prête ou emprunte de l'argent à un Tutsi ; qui accorde aux Tutsis des faveurs dans les affaires (l'octroi des licences d'importation, des prêts bancaires, des parcelles de construction, des marchés publics...)

5. Les postes stratégiques, tant politiques, administratifs, économiques, que militaires et de sécurité, doivent être confiés aux Hutus.

6. Le secteur de l'enseignement doit être majoritairement hutu.

7. Les forces armées rwandaises doivent être exclusivement hutues. L'expérience de la guerre d'octobre 1990 nous l'enseigne. Aucun militaire ne doit épouser une Tutsie.

8. Les Hutus doivent cesser d'avoir pitié des Tutsis.

9. Les Hutus, où qu'ils soient, doivent être unis, solidaires et préoccupés du sort de leurs frères hutus ; les Hutus de l'intérieur et de l'extérieur du Rwanda doivent rechercher constamment des amis et des alliés pour la Cause hutue, à commencer par leurs frères bantous ; ils doivent constamment contre-carrer la propagande tutsie ; les Hutus doivent être fermes et vigilants contre leur ennemi commun tutsi.

10. La Révolution sociale de 1959, le référendum de 1961 et l'idéologie hutue doivent être enseignés à tout Hutu et à tous les niveaux. Tout Hutu doit diffuser largement la présente idéologie. Est traître tout Hutu qui persécutera son frère hutu pour avoir lu, diffusé et enseigné cette idéologie.

Quelques mois plus tard, l'Edj avait cité ce texte lors d'une conférence de presse donnée à l'hôtel Crillon à Paris par le président Habyarimana. Ce dernier nous avait répondu : « Cela fait partie de la liberté d'expression au Rwanda. »

Sans commentaire.

J.-F.D.

En 1962, le Rwanda accède à l'indépendance. La nouvelle république, dirigée par les Hutus, s'instaure avec la bénédiction de l'Eglise, qui en profite pour asseoir ses nombreuses prérogatives dans le pays, notamment l'enseignement.

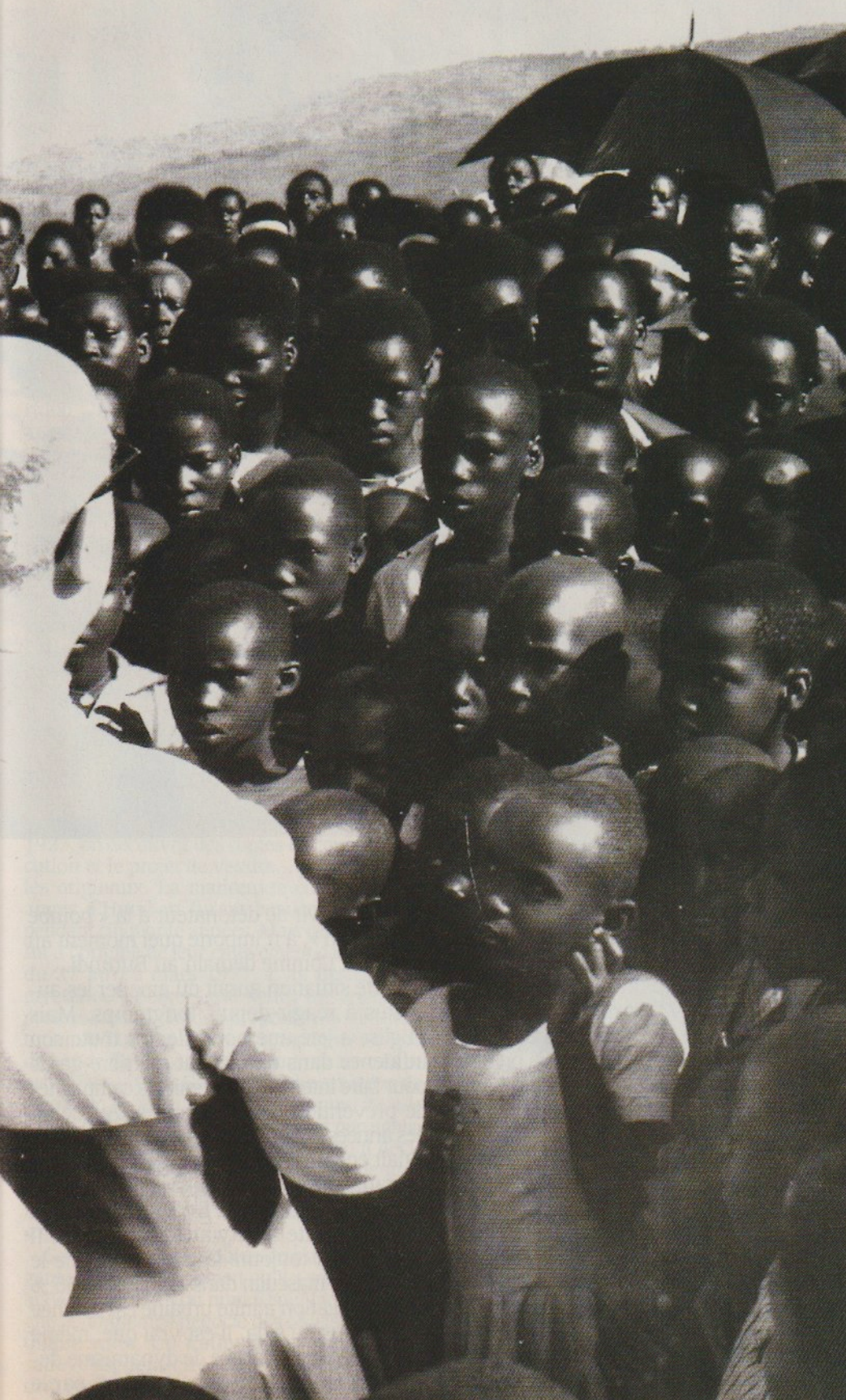


► des troubles, la Belgique impose un régime militaire, remplace d'autorité la plupart des dirigeants tutsis, défie ouvertement l'ONU. A l'issue d'élections communales truquées qui voient l'écrasante victoire du Parmehutu, le résident installe un gouvernement provisoire présidé par Grégoire Kayibanda. Les élus du Parmehutu proclament la fin de la royauté, Kigeli V se réfugie à l'étranger.

L'Eglise a « mouillé sa soutane » pour pousser les Hutus à se débarrasser des Tutsis, stigmatisés à la fois comme « communistes » et comme « féodaux », mais se voit largement payée de ses efforts. Dès la proclamation de la république, le 1^{er} juillet 1962, le régime apparaît à son entière dévotion. A la tête de la religion d'Etat, l'archevêque de Kabgayi est le personnage clé de la république, écrasant de sa personnalité l'ancien catéchiste Kayibanda, « président des bénitiers ».

IX COMMENT PEUT-ON PASSER SI VITE D'UNE MONARCHIE TUTSIE À UN ÉTAT TRIBAL HUTU ?

Des massacres de 1959 à l'indépendance de 1962, cette période marquée par la chute du roi et l'assassinat de dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants tutsis a démontré le fol orgueil et le manque de perspicacité politique des chefs coutumiers tutsis, aveuglés



par leur conviction d'appartenir à une « race supérieure ». Cette absurde confiance en leur omnipotence sacrée a pesé lourd dans le renversement des alliances de la tutelle belge et de la hiérarchie catholique.

Mais l'Etat tribal hutu ne s'est pas réalisé du jour au lendemain. L'installation d'un véritable apartheid ethnique date de 1963 et 1964. L'échec de raids menés par les exilés depuis le Burundi et l'Ouganda a entraîné cette fois une sorte de prise en otages des Tutsis restés au Rwanda. Les derniers hommes politiques royalistes encore en place « disparaissent », liquidés par l'armée rwandaise, ainsi que des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Les fonctionnaires tutsis, toujours majoritaires dans l'enseignement et l'administration en général, en sont massivement bannis. Le régime Kayibanda, avec le soutien constant de l'Eglise et de l'ex-puissance coloniale, instaure un strict contingentement baptisé la « règle des 10 % ». C'est ainsi qu'un chef d'entreprise ayant moins de dix salariés ne pouvait embaucher un seul Tutsi pour ne pas dépasser le seuil des 10 %. Celui qui en a de dix à dix-neuf n'a droit qu'à un seul collaborateur tutsi, etc. Dans l'enseignement, les élèves tutsis doivent obtenir des notes supérieures à celles des Hutus pour accéder au cycle secondaire ou acquérir un diplôme.

Dans la pratique, cependant, ce système d'apartheid, unique dans l'Afrique noire indépendante, a amené les Tutsis à investir le secteur du commerce, les professions libérales et... le clergé (dispensé, lui, des quotas ethniques). En revanche, les Tutsis se voient définitivement exclus de l'armée, d'où même les officiers hutus époux de femmes tutsies sont chassés !

X COMMENT CE SYSTÈME POLITIQUE FONDÉ SUR L'APARTHEID A-T-IL FONCTIONNÉ ?

Plutôt bien, pendant quelques années. Rejetée du Congo et tenue en suspicion au Burundi par un pouvoir de plus en plus « tutsisé », la Belgique a massivement soutenu le régime rwandais, à sa dévotion. De même, le clergé a drainé un flot d'aides caritatives vers les missions, constituées comme autant de petits projets de coopération. Au début des années 70, le Rwanda apparaissait comme une oasis ►

PHOTO CHIC

► de calme et de relative prospérité, comparé au Burundi voisin, empêtré, lui, dans un lent processus d'éviction de la royauté et de conquête de la république par un pouvoir tutsi particulièrement crispé.

Pourtant, le régime Kayibanda est déjà au bord de l'effondrement. Ayant dû recruter en catastrophe une nouvelle administration dans un pays à peine scolarisé, il est miné par la corruption, le népotisme et l'incompétence. Aux tensions sociales, il ne peut répondre que par d'épisodiques massacres de Tutsis dont la fréquence commence à indisposer l'Eglise. En 1972, un terrible massacre de Hutus au Burundi voisin apporte un éclairage sinistre aux impasses tribales, en sens opposé, dans les deux pays. La nouvelle purge anti-Tutsis au Rwanda, début 1973, achève de discréditer le régime, avec lequel la Belgique prend ses distances. En juillet 1973, un coup d'Etat militaire tire argument de la « *nécessaire réconciliation nationale* » pour porter au pouvoir le chef d'état-major Juvénal Habyarimana.

Bien que ce dernier maintienne le système des cartes d'identité et de l'apartheid ethnique, les premières années de la seconde république sont bien accueillies. Un succès vite effacé par les règlements de comptes entre Hutus du nord (la région du président) et du sud (celle du prédécesseur). Et surtout, la « bombe démographique » qu'est devenu le Rwanda annihile aussitôt toute velléité de développement : la population augmente plus vite que la production agricole et que le produit intérieur brut.



XI

QUEL EST LE POIDS DES PROBLÈMES DÉMOGRA- PHIQUES ?

On l'a vu, les missionnaires fondaient beaucoup d'espoirs sur l'extraordinaire densité de population de ce mini-Etat, dont la surface est équivalente à celle de la Bretagne. Une altitude moyenne élevée (1 700 mètres), un climat tempéré (de 16 à 26 °C), ont marginalisé les maladies tropicales, bilharziose, paludisme, mouche tsé-tsé, et réduit la mortalité infantile. L'encadrement médical fait le reste : le Rwanda, avec un taux de natalité qui dépasse 4 % par an (record mondial), voit sa population doubler tous les dix-sept ans (autre record). De 2,4 millions à l'époque de l'indépendance, elle est passée à 3,5 millions dix ans plus tard et à près de 10 millions aujourd'hui. Certaines régions

agricoles, avec 700 habitants au kilomètre carré, évoquent plus la Chine que l'Afrique. Au Rwanda, chaque exploitation agricole ne recouvrait plus qu'une surface utile de 0,6 hectare en 1993, et devait nourrir en moyenne une famille avec cinq enfants. Avant le génocide, on comptait déjà près de 3 millions d'habitants exilés dans les pays voisins, notamment au Zaïre, à la recherche de terres cultivables.

Dès l'indépendance, tous les démographes tiraient la sonnette d'alarme : l'essor démographique conduisait le pays droit à la catastrophe. Dans les campagnes, le manque de terre, s'ajoutant à l'absence de cadastre, est devenu la source de conflits de voisinage de plus en plus graves. Le génocide et les effarants mouvements de population de 1994 doivent peut-être moins à la haine « ethnique » qu'à la surcharge démographique. N'importe quel incident

pouvait servir de détonateur à la « bombe population », à n'importe quel moment au Rwanda. Comme demain au Burundi...

Cette situation aurait dû amener les autorités à réagir depuis longtemps. Mais l'Eglise a jeté une nouvelle fois toute son influence dans un combat d'arrière-garde pour faire interdire les premières campagnes de prévention des naissances. Au début des années 70, l'archevêque de Kabgayi obtenait encore l'expulsion des médecins copérants qui se risquaient à proposer la pilule à des Rwandaises. En 1990, lors de sa dernière visite au Rwanda, Jean-Paul II condamnait toujours la pilule et même le préservatif masculin dans un pays où 35 % de la population adulte urbaine est touchée par le virus du sida. Il est vrai que, même à ce taux de prévalence, le dynamisme démographique semble à peine obéré par le pronostic rapidement fatal de la maladie...



*Dans le camp
de réfugiés
de Goma
au Zaïre.*

PHOTO JEAN-MICHEL TURPIN/GAMMA

XIII EN QUOI LA FRANCE EST-ELLE RESPONSABLE DE LA TRAGÉDIE RWANDAISE DE CES DERNIERS MOIS ?

Jusqu'en 1981, le gouvernement français ne s'était guère intéressé au Rwanda. Valéry Giscard d'Estaing avait surtout apprécié les chasses privilégiées ouvertes pour lui dans le parc national de l'Akagera, et signé à cette occasion un accord d'assistance militaire dont le contenu reste assez vague. Paris tentait plutôt de supplanter Bruxelles auprès de Mobutu, au Zaïre, et de Micombero, le dictateur tutsi du Burundi. Dans ce dernier cas, la complaisance fut saignante : l'armée française avait apporté un appui technique décisif dans l'extermination, en 1972, de quelque 150 000 Hutus du Burundi...

Tout change après 1981. De plus en plus isolé, le président Juvénal Habyarimana tente d'intéresser à son sort les nouvelles autorités françaises. Il réussit au-delà de toute espérance. Subjugué par la riche personnalité « démocratique » de Juvénal et de son fils Jean-Luc, Jean-Christophe Mitterrand, chef de la cellule Afrique de l'Elysée, s'en fait l'ardent défenseur auprès du président français. Lequel partage son enthousiasme. Juvénal Habyarimana n'avait pas son pareil pour donner le change. Au congrès de La Baule, il fut le seul chef d'Etat avec Paul Biya, autre dictateur illusionniste, à applaudir au discours de François Mitterrand subordonnant le développement de la coopération française aux progrès de la démocratisation.

Aussitôt, les crédits et la confiance française affluent au Rwanda. Pour Habyarimana, il était temps. Lorsque les rebelles du Front patriotique rwandais tentent de conquérir le pouvoir le 1^{er} octobre 1990, Paris dépêche aussitôt un contingent de 300 fusilliers marins. Prétexte humanitaire : protéger les coopérants français. Raison réelle : assurer une meilleure formation aux Forces armées rwandaises (FAR) en pleine recomposition (leur effectif va passer de 7 000 à 40 000 hommes en peu de mois) et, surtout, faire le coup de feu contre les rebelles, dont l'offensive est stoppée.

L'aide militaire française assurera la survie du régime à partir d'octobre 1990. Et Paris double la mise en 1993 : 700 hommes, de l'infanterie de marine et de la DGSE, bloqueront une nouvelle offensive ►

XII COMMENT LES TUTSIS ONT-ILS RÉAPPARU SUR LA SCÈNE POLITIQUE MALGRÉ MASSACRES ET PERSÉCUTIONS ?

Exclus de l'armée, de la gendarmerie et de la police, confinés à un contingent modeste de la fonction publique, voie royale de la promotion sociale en Afrique, les Tutsis de l'intérieur ont fait for-

tune dans le commerce, l'industrie, la finance, la santé, les professions libérales en général. A l'étranger, constituant une diaspora d'au moins 600 000 personnes, ils ont d'autant plus facilement conservé leur langue et leur identité culturelle qu'aucun pays voisin d'Afrique n'a vraiment accepté de les intégrer. Les Tutsis réfugiés en Ouganda, persécutés par le régime de Milton Oboté, ont vu leurs fils rejoindre les maquis de Yoweri Museveni, un Ougandais de mère tutsie rwandaise. Après sa prise du pouvoir, le nouveau président ougandais a « toléré » que ses compagnons d'armes, auxquels se sont joints des Hutus persécutés au Rwanda et des jeunes Tutsis de la diaspora, se lancent, en octobre 1990, dans une tentative de reconquête du Rwanda depuis la frontière ougandaise, puisqu'ils continuent à ravitailler leurs « zones libérées » depuis l'Ouganda.

► du Front patriotique. La fourniture de matériel militaire français, généreusement offert au régime de Habyarimana, sera importante : des dizaines d'automitrailleuses Panhard, six hélicoptères – des Alouettes équipées pour le mitraillage – des avions Guerrier, des canons de 100 mm autotractés, des mitrailleuses et des mortiers, des véhicules blindés, etc.

XIV POUVAIT-ON NOURRIR LA MOINDRE ILLUSION SUR LES INTENTIONS DU RÉGIME À L'ENCONTRE DE LA MINORITÉ TUTSIE ?

Il fallait véritablement manquer de sens commun pour croire à la volonté démocratique du régime tribaliste. Ou souffrir d'une singulière faiblesse face à la flagornerie de la famille régnante. Dès

1990, tous les observateurs discernaient un projet de génocide des Tutsis et des Hutus modérés. Et l'ensemble des gouvernements démocratiques occidentaux (sauf Paris) s'indignaient du maintien des cartes d'identité ethniques, fondement technique du régime d'apartheid.

Cédant à ses vieux réflexes, le régime de Kigali avait fait procéder à des rafles massives de Tutsis de l'intérieur après la première intrusion des rebelles du FPR. Stades remplis par l'armée, femmes tutsies violées, hommes sauvagement battus ou, déjà, assassinés : il avait fallu une vigoureuse intervention des diplomates occidentaux (mais l'ambassadeur de France avait refusé de s'y joindre) pour éviter un massacre à grande échelle, puis pour faire libérer ceux que les Hutus au pouvoir qualifiaient déjà de « complices » (NDLR : « complices » du Front patriotique, de par leur « race », selon la terminologie des extrémistes hutus).

Le gouvernement français, tout en volant au secours du régime de Juvénal Habyarimana, a délibérément ignoré les rapports d'Amnesty International et de la Commission internationale sur les violations des droits de l'homme au Rwanda (CIVDHR), sur les massacres et les différents abus qui avaient été commis par la dictature tribaliste.

XV COMMENT LE RÉPIT PROCURÉ PAR L'ARMÉE FRANÇAISE A-T-IL PERMIS LA PRÉPARATION DU GÉNOCIDE ?

A la différence, par exemple, du régime de la Corée du Nord, qui ne sait mettre en condition son opinion politique qu'en l'isolant du monde extérieur et en multipliant les slogans les plus « voyants », celui de Juvénal Habyarimana a déployé un véritable génie politique dans l'utilisation du double langage, de codes discrets pour préparer les cadres administratifs à la « solution finale », tout en sauvegardant une certaine façade de respectabilité à l'usage exclusif des étrangers. Les extrémistes hutus, dépités par le génocide avorté de 1990, ont compris que, pour réitérer avec succès, il leur faudrait agir beaucoup plus vite et avec plus de bras que n'en offrait l'armée.

G. Sebok **8**

B. Berezovsky **9**

N. Luganski **13**

D. Bashkirov **15**

J. Achucarro **16**

A. Fischer **20**

F-R. Duchable **22**

G. Oppitz **23**

PIANO AUX JACOBINS

XVème anniversaire

TOULOUSE

Septembre 1994



Réservations : 16 - 61 22 40 05



AIR FRANCE

BNP

Profitant des quatre ans de répit, fruit de l'intervention militaire française, le régime a mis en place, à tous les niveaux, les instruments idéologiques et les mécanismes de la solution finale.

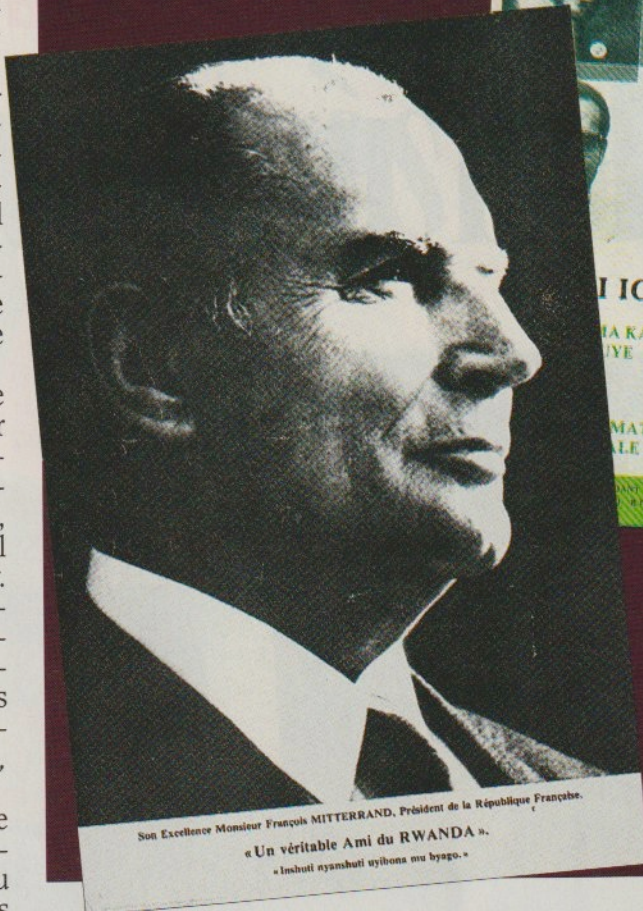
- D'abord, par la légitimation idéologique du pouvoir hutu, en diffusant *le Rwanda, émergence d'un Etat*, de Ferdinand Nahimana. Cet ouvrage, qui reprend et diffuse une thèse soutenue le 21 novembre 1986 à l'université Paris-VII (4), vise à minimiser l'apport tutsi - et belge - dans la construction du Rwanda. Idéalisant les rois hutus « antérieurs » du nord-ouest, l'auteur en fait des patriarques champêtres (sous-entendu, à l'image de Juvénal Habyarimana, originaire de la même région !). Cette forme de révisionnisme historique labellisée par l'université française reste discrète dans sa justification implicite de la ségrégation des Tutsis.

- Surtout, par un moyen de propagande de masse. Le même auteur, ex-directeur de l'Office rwandais d'information, ne dévoile ses véritables intentions que par l'intermédiaire de la Radio des Mille Collines, une station « privée » extrémiste dont il est l'un des membres du comité directeur. La Radio des Mille Collines, média essentiel dans un pays largement illettré, n'hésitait pas, jusqu'à ces derniers mois, à employer un langage également codé, mais immédiatement compréhensible aux paysans, invités à « travailler les Tutsis », c'est-à-dire assassiner !

- Troisième vecteur idéologique à l'usage des cadres moyens, la feuille de type néonazi, *Kangura*, lancée en 1990. Au milieu d'éloges appuyés du président François Mitterrand (« un véritable ami du Rwanda »), ce journal n'a cessé de préparer les fonctionnaires et intellectuels hutus à la solution finale. Dans son numéro 6, il publiait les « dix commandements du Hutu » qui sont sans doute l'expression la plus claire du racisme anti-Tutsi encouragé par le régime (la famille d'Agathe Habyarimana, épouse du chef de l'Etat, aurait largement participé au capital de *Kangura* et de la Radio des Mille Collines). Selon la Commission internationale sur les violations des droits de l'homme au Rwanda, Agathe et son mari ont également participé à des réunions des commandos du « Réseau Zéro », responsable de l'assassinat d'environ 2 000 personnes ces dernières années.

- Enfin, le dernier mais le plus important : le « bras armé » de l'extermination. Parallèlement au parti ex-unique MRND, la milice Interahamwe et la Coalition pour la défense de la République (CDR) furent l'objet d'une préparation militaire intensive où des instructeurs français ont peut-être trempé. Lors de la solution finale, ils recevront les équipements achetés depuis longtemps à leur intention : stocks de chaus-

En décembre 1990,
le mensuel extrémiste
rwandais, « Kangura »,
appelle au massacre
des Tutsis...



En dernière page,
le journal
rend hommage
au Président Mitterrand.

sures neuves, de machettes, de grenades et de fusils d'assaut. C'est par dizaines de milliers que le régime a passé commande de kalachnikovs provenant des anciens stocks de l'armée soviétique, d'Egypte et de Chine, mais aussi des mitraillettes israéliennes Uzi ou des fusils sud-africains. Toutes ces armes arrivent par l'aéroport zaïrois de Goma. Leur volume est tel que le petit pourcentage de caisses détournées suffit à faire s'effondrer le prix des armes au marché noir zaïrois : un pistolet 7,5 mm s'y vend l'équivalent de 150 FF, une grenade quadrillée environ 4 FF !

Pendant ce temps, la diplomatie française s'obstinait à justifier le soutien au régime par les laborieuses négociations auxquelles elle présidait entre le régime et le FPR à Arusha, en Tanzanie. Il fallait être très mal informé pour croire à la sincérité des extrémistes hutus de Kigali, ou très cynique pour se prêter à cet habillage politique d'une aide militaire de plus en plus inavouable. N'importe quel diplomate ou agent de la DGSE en poste à Kigali pouvait entendre les appels de Radio Mille Collines préparant au génocide, les appels à peine moins expressifs des ondes officielles (Radio

Rwanda), ou se procurer dans les kiosques le journal *Kangura*, pour y lire en français dans le texte : « Bahutus, c'est plus que jamais le moment de nous réveiller, d'approfondir la réflexion et de prendre conscience d'un nouvelle idéologie, l'idéologie des Bahutus (...). » *Kangura* ne coûtait pas cher : 100 francs rwandais, le prix d'une grenade quadrillée. J.-F.D.

- (1) Lire à ce sujet la belle explication de Jean-Pierre Chrétien dans Burundi, l'histoire retrouvée, éd. Karthala, 1993, pp. 313 à 334.
(2) Dans le foisonnement d'œuvres consacrées aux « superbes géants tutsis » et aux « nabots hutus », le livre de Paul Del Perugia, les Derniers Rois mages, Payot, 1993, mérite le prix du délire sublimissime...
(3) Justin Kalibwami, le Catholicisme et la société rwandaise, éd. Présence africaine.
(4) Ferdinand Nahimana, le Rwanda, émergence d'un Etat, éd. L'Harmattan, 1993. Ce n'est pas la première fois que les universitaires se laissent duper par des théoriciens de l'extermination. L'Université française a déjà été accusée d'avoir favorisé l'idéologie de Pol Pot et d'autres dirigeants khmers rouges au Cambodge, ou d'avoir accordé avec une coupable négligence le doctorat révisionniste de Nottin. L'amateurisme, ou l'irresponsabilité de certains universitaires leur font oublier cette remarque d'Albert Camus : « Les idées fausses finissent toujours dans le sang, mais il s'agit du sang des autres... »